

15
16
17

JUIN

- XI^e RENCONTRES du RIUESS -
Réseau inter-universitaire de
l'économie sociale et solidaire

POITIERS

Faculté de Droit et des Sciences sociales
Faculté de Sciences économiques

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE TRAVAIL

**Travail : analyse comparative des
initiatives de l'économie sociale et
solidaire (Mexique-France)**

Berenice Alcalde
(EHESS et UAM-Mexico)

<http://www.riuess.org/>



XI^e Rencontres du RIUESS
Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire
à Poitiers du 15 au 17 juin 2011
« L'Economie sociale et solidaire et le Travail »

Communication

BACMF

Berenice Alcalde

**Travail : analyse comparative des initiatives de l'économie sociale et solidaire
(Mexique-France)**

TABLE DES MATIERES

I.	JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	2
II.	OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	5
III.	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MEXIQUE ET EN FRANCE	6
IV	TROIS ADJECTIFS POUR UNE ECONOMIE? UNE APPROCHE THEORIQUE	9
V.	CRITERES DE SELECTION CONCEPTUELLE POUR LES ETUDES DE CAS.....	12
VI.	INTRODUCTION AU SUJET DE TRAVAIL ET AUX ETUDES DE CAS	14
VII.	BIBLIOGRAPHIE.....	17

I. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Selon plusieurs auteurs, et notamment Robert Castel, nous vivons une crise du travail, ainsi qu'une période de questionnement sur la valeur centrale du travail. A l'heure actuelle, au lieu d'assister « à la fin du travail » comme A. Gorz l'avait prédit il y a trente ans dans son ouvrage *Adieux au prolétariat* nous sommes confrontés à la restructuration et à la transformation de celui-ci.

Nous pouvons observer dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement qu'une grande partie de la population se concentre sur la résolution des problèmes quotidiens, de son gagne-pain immédiat, caractérisés par l'hétérogénéité des formes d'emploi, par le chômage et une inégalité qui se développe en termes de revenus, et de précarité des conditions de travail. Ces caractéristiques accentuent l'exclusion sociale et la pauvreté.

Pendant trois décennies, les théories économiques néolibérales ont essayé de valider le principe du marché total, en arguant que toutes les activités humaines pourraient se dérouler d'une façon harmonieuse si elles étaient organisées en tant que marchés libres où chaque individu puisse se procurer, de façon égoïste, le meilleur pour lui-même, en concourant sans limites avec les autres. (CORAGGIO, 2002)

En parallèle T. Jeantet¹, remarque, pour sa part, que le capitalisme et ses diverses formes n'apportent pas de réponse à deux des problèmes fondamentaux de la période actuelle: le déficit d'emplois et le réchauffement climatique. Il établit que le XXIe siècle commence avec cette question: L'économie sociale sera-t-elle capable d'inverser l'équilibre de forces en ce qui concerne ces thématiques ? De son point de vue, cet élément montre la voie pour l'essor de l'économie sociale : d'un côté dénoncer les effets négatifs du capitalisme et de l'autre, relancer

¹ Thierry Jeantet « L'Economie sociale, une alternative au capitalisme » Editions Economica –Paris 2008

les acteurs pour qu'ils puissent exprimer leurs valeurs et les mettre en harmonie avec les attentes des citoyens du monde.

Les initiatives de l'économie sociale et solidaire² se sont accrues en raison de la crise qui "a mis en liberté un espace sans précédents pour l'innovation sociale, notamment dans le secteur où le "social" et "l'économique" se superposent, c'est le cas de l'économie et de la solidarité sociale » (FAVREAU, 2005, p. 6). Nous observons de plus en plus une société civile organisée et qui, jusqu'à aujourd'hui, continue à chercher des espaces de « justice sociale » soit dans le but d'alléger ses problèmes (problèmes tels que la pauvreté, le chômage, la précarité du travail, soit dans le but de se présenter comme une alternative face au système capitaliste.

Neffa³ signale que J. L. Laville, Jean Roustang, Alain Lipietz, Jeremías Rifki, critiquent la conception dominante de l'emploi (salarié) car ils la considèrent très restrictive. Ces auteurs font remarquer que dans l'actualité nous sommes déjà face à de nouvelles activités et aussi à l'émergence d'autres activités encore. Le plein emploi aurait seulement été une expérience historique exceptionnelle (de la période "fordiste" et des "trente glorieuses"). D'autre part, l'emploi ne pourrait pas être le seul vecteur de l'activité des être humains et l'entreprise commerciale ne peut pas être considérée comme le seul endroit de socialisation et de réalisation personnelle. [...] ils nient également que le travail salarié soit le seul vecteur créateur d'utilité sociale et de richesse ; à sa place ils proposent la création de postes de travail grâce au développement de l'économie solidaire. De même, J.L. Coraggio explique en 2008 que "nous cherchons une société *avec* un marché et non une société *de* marché. Ceci implique que le paradigme de l'entreprise efficiente et du marché autorégulé ne peut pas orienter nos pratiques

² Il faut préciser qu'il n'existe pas seulement une modèle d'économie sociale, d'économie solidaire ou d'économie populaire; chaque pays, et chaque région, présente un modèle spécifique, modèle qui essaye de trouver une solution à cette problématique. Ces initiatives ont pour but commune de mettre au milieu les préoccupations de la société, le social, s'organiser et participer à un rééquilibrage des rapports de force entre les autorités publiques, la société civile et les entités économiques.

³ NEFFA, Julio César (2010); Présentation du débat sur la fin du travail. *En publicación: El Futuro del Trabajo. El Trabajo del futuro*; Enrique de La Garza Toledo y Julio César Neffa; CLACSO. p 90

socio-économiques. Nous avons déjà observé que le fonctionnement par rapport au principe du marché, en particulier avec les forces globales qui opèrent, génère un développement inégal qui exclu et rend vulnérable la vie humaine, commercialise la politique, divise les communautés locales et les sociétés et produit des désastres écologique à échelle de la planète”⁴.

M. Ochman, expose que les avantages de l'économie sociale qui permettraient de trouver une solution aux problèmes de la pauvreté sont évidentes: s'il était possible d'extraire le travail du marché et d'assurer à tous les individus un niveau de vie digne, la pauvreté et la marginalisation seraient éliminées; dans le même temps, une société nouvelle serait créée, laquelle aurait pour but de défendre la dignité des personnes et non l'utilité économique. Cette description de l'économie sociale, nous met face à de grands problèmes au moment de sa mise en pratique.⁵. D'après Maurice Bellet: nous pouvons dénoncer à haute voix l'horreur économique, mais le moment de vérité réside dans le questionnement suivant: que faisons-nous par rapport à cela ? (BALLET M., 2008)

L'interconnexion des propositions de l'économie sociale et solidaire en ce qui concerne le travail présente plusieurs complexités. Ces thèmes nécessitent d'être étudiés encore, à travers la recherche théorique et la pratique en s'appuyant sur des études de cas, lesquelles devront apporter les éléments nécessaires pour permettre d'établir des conclusions sur de possibles tendances qui étayeraient des pistes en vue de la restructuration ou de la transformation du travail.

⁴ CORAGGIO, José Luis, (2008), Reconstruction d'une partie du discours présenté lors du 3ème Rencontre Latino-américaine d'Economie Solidaire et du Commerce Equitable organisée par la RIPESS à Montevideo, 22-24 octobre 2008.

⁵ OCHMAN, Marta, (2000), *La economía social: ¿una alternativa al problema del desempleo?*, Revista, Proyecciones, Número 6, junio - julio de 2000, ITESM, <http://www.cem.itesm.mx/dacs/publicaciones/proy/n6/exaula/mochman.html>

II. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

II.1 Objectif général

Le but de ce projet de recherche est d'effectuer une analyse comparative entre le Mexique et la France afin de comprendre les rapports et les processus socio-économiques de l'Economie Sociale et Solidaire en examinant des cas concrets qui nous permettront de répondre la problématique présentée.

Cette étude tente d'explorer trois parties:

II.2 Objectifs spécifiques

- Effectuer une analyse comparative historique et conceptuelle entre le Mexique et la France de l'économie sociale, solidaire et du tiers secteur.
- Présenter un débat théorique des différents concepts d'économie sociale, d'économie solidaire, d'économie populaire et de tiers-secteur afin de mieux comprendre les multiples réponses conceptuelles. Cela nous amène à proposer une définition et des critères de sélection pour des études de cas.
- Analyser l'apport de l'Economie Sociale et Solidaire à la problématique travail-emploi.

III. ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MEXIQUE ET EN FRANCE

Économie sociale, économie solidaire, économie populaire, tiers secteur sont les notions les plus utilisées. Et ce, alors qu'il semble clair tant au niveau de la pratique qu'au niveau conceptuel nous sommes confrontés à un débat et à un phénomène ambigu.

Étant assez hétérogènes, un meilleur éclaircissement du rôle de l'économie sociale, solidaire, de leur histoire et de leurs diverses conceptualisations au Mexique et en France pourront fournir quelques paramètres de compréhension.

Selon JM Baena et MC Mendoza (1999) depuis la période préhispanique, la culture amérindienne a ses propres formes de partenariat, de travail communautaire et de répartition des biens. Au Mexique, les relations de solidarité, d'aide et d'entraide sont présents dès cette époque. Ces pratiques faisaient partie d'un système social global dans lequel la production était destinée à préserver la vie de la communauté. (REYGADAS, 1998: 10). Par exemple, *le tequio*,⁶ une des plus anciennes formes de travail au Mexique, est encore pratiquée dans différentes communautés et entre autre celle d'Oaxaca.

Pendant les 300 ans de la période coloniale, le Mexique a été marqué par la différence sociale, économique et politique. A cette époque, l'Église catholique apparaît comme l'acteur principal des actions caritatives ou philanthropiques pour répondre aux besoins de la population, en particulier les populations autochtones. Le christianisme en France quant à lui, prend part au

⁶ Le tequio est le travail bénévole pour la communauté liée à des tâches de production dans l'agriculture, le logement ou à une quelconque tâche utile pour un individu ou une communauté.

développement de l'économie sociale en réaction à l'existence de la pauvreté et pour aider les personnes défavorisées, en se fondant sur le concept de charité.

Tant en France et au Mexique, on a trouvé une effervescence des associations, coopératives, fondations qui se sont créés.

Au Mexique, l'église a modifié les rapports de cohésion sociale pendant trois siècles, cette fonction a été détaché de sa responsabilité sociale pour faire place à de nouvelles institutions dédiées au «bien public» (VERDUZCO, 2001:34) et créés principalement par le gouvernement national. D'autre part, au cours de la dernière décennie du XIXe siècle, nous identifions l'émergence d'organisations à but non lucratif créé par les grandes entreprises et des familles fortunées de la société mexicaine, telles que Beistegui, Rosemary batterie, la lumière Savinon, Mier, qui ont établi des organismes de secours. (Valdez et Hernandez, cité dans Aguilar, 1997: 14).

En France, il ya aussi une effervescence des organisations conçues comme éléments de l'inclusion sociale, le baron Gérando crée notamment le concept d'aide mutuelle pour la santé. Les penseurs du socialisme, ont suffisamment d'influence dans le mouvement syndical international pour associer le socialisme et l'économie sociale, notamment par le biais des coopératives de production.

Frédéric Le Play, crée en 1856, la Société internationale d'étude et la pratique de l'économie sociale ainsi le magazine intitulé «l'économie sociale ». Ultérieurement, nous trouvons l'école libérale Léon Walras et Gide, qui, avec l'École de Nîmes, s'intéressent aux coopératives de consommateurs. Léon Walras crée ainsi une coopérative de crédit. Pour Gide, les mutuelles ainsi que l'éducation par la coopération économique doit transformer les êtres humains.

En 1889, d'un côté, la France⁷ accueille l'Exposition Universelle à Paris incluant un pavillon portant le nom d '«économie sociale». D'autre part, au Mexique pendant cette même année, on instaurait le précédent juridique le plus important pour la participation des individus. L'assistance pour la mise en place de son système de règles a donné lieu à la création, décrétée par le président Porfirio Diaz, du Conseil d'assistance privée, destiné à la ville de Mexico et à ses territoires fédéraux. (GUADARRAMA, 2006: 12)

Plus tard, au Mexique comme en France, l'Etat-providence est apparu ; ce système amène comme conséquence une réduction des activités des organisations créées par la société civile. L'État-providence apporte des solutions aux questions sociales, et entraîne un recul de l'économie sociale. Par la suite, l'État-providence réduit petit à petit sa présence.

À la fin des années soixante dix, il y a plusieurs déclencheurs du conflit pour la recherche de meilleures conditions de travail, de vie, de liberté d'expression, nous avons par exemple le mouvement étudiant.

Dans les années quatre-vingt le "Consensus de Washington» a assuré la stabilité, la croissance et le développement pour les pays qui ont rejoint l'économie de marché, la privatisation et la déréglementation de l'économie, et la modernisation de l'Etat. Cependant, entre les années soixante-dix et quatre-vingt, nous voyons défiler une série de crises économiques qui ont creusé le fossé social en créant de grandes inégalités, de la pauvreté, et du chômage

En résonance aux problèmes liés au système économique dominant le Mexique et la France, ont vu se renforcer une forte organisation de la société civile qui, à ce jour, continue à chercher des

⁷ Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies Picard, Alfred Volume- Tome premier. *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris*. Rapport général Auteur(s) Volume-France.

espaces pour résoudre les problèmes de société. Ces initiatives ont augmenté en raison de deux facteurs:

a) D'abord, le manque d'efficacité des institutions publiques d'Etat, qui ont en charge la gestion du bien-être social, à répondre aux problèmes sociaux qui ont généré la crise. Celle-ci "a publié un l'espace sans précédent pour l'innovation sociale, notamment dans le domaine où le «social» et «économique» se *chevauchent*, comme dans le cas de l'économie et la solidarité sociale (FAVREAU, 2005 p: 6) ⁸

b) Deuxièmement, la capacité réponse des acteurs de l'économie sociale pour répondre à leurs besoins et répondre aux changements de la mondialisation moderne.

La société en général s'interroge sur la situation et se demande quelles solutions apporter aux problèmes majeurs. Est-il possible de créer un modèle de développement qui permette un ordre social qui génère des emplois adéquats ou d'autres formes de travail?

IV. TROIS ADJECTIFS POUR UNE ECONOMIE? UNE APPROCHE THEORIQUE

Un débat conceptuel

Comme l'indiquent Mousson et Barea (CEPES-CIRIEC Rapport 1998), la définition de l'économie sociale est à la fois plus large et plus étroite que l'approche anglo-saxonne du tiers secteur. Le concept d'économie sociale et économie solidaire ou populaire est plus large, car elle n'exclut pas les organisations qui distribuent des bénéfices à ses partenaires de toute forme. C'est à ce titre, que les coopératives sont « supprimées » des composants du tiers secteur, et la même

⁸ FAVREAU, Louis (2005) *Qu'est-ce que l'économie sociale?*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

situation se reproduit avec les grandes compagnies d'assurance mutuelle et de santé. Cette généralité souffre néanmoins quelques exceptions notables, notamment la reconnaissance par le projet de Johns Hopkins, de «nouvelles» coopératives dans certains pays, tels que la Suède et l'Italie.

Si nous comparons les définitions de l'économie sociale et du tiers secteur, nous observons que la définition de l'économie sociale met l'accent sur les trois axes : l'association de personnes, l'entraide et l'activité économique ou les coopératives, tandis que le concept de tiers secteur met l'accent sur l'importance des aspects d'intérêt public et sur la limitation de la distribution des profits réalisés au nom du principe de non lucrativité des organisations.

Une autre remarque que nous mettons en évidence dans cette comparaison est que les fondations ne se basent pas sur une association de personnes. Par conséquent, elles ne peuvent pas être des organisations qui sont énoncés dans les principes fondamentaux de la démocratie interne, elles ne feraient donc pas partie de l'économie sociale. Cree pour une personne o groupe de presonnes no gestion colegial

En Europe, notamment en France et en Belgique, il n'y a pas de tradition de fondations. Ce phénomène en Europe est relativement récent et peu représentatif.

Au Mexique en revanche, les fondations sont nombreuses et fortement impliquées dans la vie sociale du pays.

De la même façon, nous ne pouvons pas inclure dans le concept d'économie sociale un grand nombre d'associations religieuses. En revanche, elles s'intègrent sans difficultés dans la

définition du tiers secteur. Nous tenons à rappeler que le concept d'économie sociale tire ses racines de la France et que le concept de tiers secteur est principalement issu des États-Unis.

Selon Laville, (2002) pour les partisans du néolibéralisme, l'économie de solidarité ne serait acceptable que comme une organisation à but non lucratif, une économie de charité qui permettrait d'aider l'Etat providence à travers la prise en charge des services les moins rentables, qui soit basée sur le volontariat et l'utilisation généralisée de l'emploi précaire. L'importance de cette conception nous semble évidente dans certains pays anglo-saxons, par exemple. La notion de tiers secteur, est abordée comme une dimension résiduelle du secteur philanthropique et n'intègre aucune dimension de conquête des droits sociaux, ni de transformation sociale.

D'autre part, nous constatons que tant le concept de l'économie sociale que celui du tiers secteur sont plus institutionnalisés. Les notions d'économie populaire ou d'économie solidaire quant à elles, sont moins institutionnalisées. Ces dernières se rapprochent sur le plan conceptuel, car les deux répondent à des besoins locaux, sont structurées de bas en haut, et intègrent une forte dimension d'innovation.

A la base de tous ces concepts nous trouvons une société active qui se mobilise et s'organise pour faire face et trouver des solutions aux importants problèmes sociaux face auxquels l'État est en échec et le système économique incapable d'apporter des réponses.

Ici, il faut préciser que bien qu'il n'existe pas un modèle unique d'économie sociale, solidaire, populaire ou de tiers secteur, il existe un modèle particulier et spécifique pour chaque pays, voire même pour chaque région. La réalité de l'économie sociale, solidaire ou populaire n'est pas la même en France qu'au Mexique. Ces concepts sont très attachés au territoire, à l'histoire, au développement local, aux différentes traditions politiques, sociales, économiques et culturelles.

Nous pouvons également observer des différences dans la perception et «l'intervention» de l'État au sein de chacun de ces «concepts». En France, l'État est un acteur clé dans le développement de l'économie sociale et solidaire. Alors qu'au Mexique l'État est plus éloigné des activités de cette nature.

V. CRITERES DE SELECTION CONCEPTUELLE POUR LES ETUDES DE CAS

Pour mener à bien l'étude qui nous intéresse-t-il s'agit de préciser autour de quel concept vont se réaliser les études de cas. Nous avons vu précédemment que l'économie sociale est un secteur qui se définit principalement par le statut juridique de ses membres, et que son histoire et son développement lui permettent d'être identifiée comme un secteur institutionnalisé (reconnaissance officielle de l'Etat, statistiques spécifiques, instances nationales et européennes).

L'économie solidaire de son côté est beaucoup plus récente comme nous l'avons constaté précédemment. Sa création s'est basée sur des valeurs et principes communs avec l'économie sociale tout en développant des spécificités dues au contexte social et économique de l'époque qui se perpétue jusqu'à aujourd'hui (paupérisation de la population, chômage grandissant, mondialisation de l'économie galopante...) auxquelles l'économie sociale n'a pas su s'adapter rapidement. Ainsi l'économie solidaire est forte de composantes qui lui sont propres: l'innovation sociale, le rapport étroit au territoire (urbain ou rural), l'hybridation des ressources, l'implication directe des usagers et des formes juridiques à géométrie variable en fonction des réalités de terrain. Preuve d'un lien néanmoins fort avec l'économie sociale, les coopératives constituent une composante phare de l'économie solidaire. L'innovation qui lui est propre l'a conduite à créer par exemple des coopératives d'activité et d'emploi: ni coopératives de production, ni coopératives de production mais répondant à une réelle nécessité pour les projets de création d'entreprises.

Ainsi cette économie solidaire multiforme, innovante, centrée sur des nécessités économiques et sociales concrètes va-t-elle nous servir de base pour la mise en œuvre de l'étude de cas comparative. En effet, malgré l'étape transitoire de la révolution industrielle entraînant la création de l'économie sociale et la domination de l'économie de marché, l'économie solidaire nous rapproche d'une certaine forme d'économie traditionnelle où les acteurs économiques sont les personnes directement concernées par la situation. Ceci tout en ayant la particularité historique de s'inscrire dans un mouvement de pensée alternatif au système dominant et d'être proche des mouvements politiques altermondialistes.

Au Mexique, les formes d'économie populaire qui nous intéressent se fondent également sur de la capacité de création et d'innovation d'individus ou de collectifs réduits souhaitant se mobiliser pour modifier une situation économique et/ou sociale établie et insatisfaisante.

Bien que le Mexique ne reconnaisse pas encore pleinement la notion de «économie solidaire», dans la pratique les organisations présentent certains critères communs. Nous allons ajuster le concept théorique développé et discuté en France,, et dans d'autres pays d'Amérique latine pour l'appliquer et le transférer aux études de cas.

Pour compléter ces critères et dans l'intention de produire une étude de terrain la plus juste possible nous souhaitons organiser ces études de cas autour de 3 axes thématiques :

1. Sa fonction principale ou l'objectif de la structure doit être directement liée à la création d'emplois ou à l'amélioration des conditions de travail des personnes qui intègrent cette structure. L'un des indicateurs principaux sera la mise en œuvre de modalités de travail alternatives à celles du système capitaliste.
2. Son activité principale se développe dans les zones urbaines et/ou périurbaines des capitales de chaque pays.
3. Les pistes de critères communs qui se dégagent alors pour choisir les études de cas sont les suivantes:
 - les modalités de création (de bas en haut)

- la taille
- le statut des fondateurs
- la nature des ressources
- le processus démocratique interne
- l'utilité sociale
- l'impact sur le territoire
- le caractère collectif des activités
- la non lucrativité

VI. INTRODUCTION AU SUJET DE TRAVAIL ET AUX ETUDES DE CAS

« En France depuis 30 ans, la situation n'a cessée de se dégrader par le chômage, les fermetures d'entreprises, les délocalisations, la baisse du pouvoir d'achat, la précarité sociale et le tout, couronné par une immigration massive évaluée. » Par exemple le chômage chez les jeunes ne fait pas de distinction entre les pays, qu'ils soient dits "en voie de développement" ou "développés". Ainsi, tant en Amérique Latine qu'en l'Union Européenne, le taux de chômage moyen chez les jeunes est supérieur à 16%.

En France, le taux de chômage des jeunes dans les dernières années a été supérieur à 19%. Au Mexique, le taux de chômage des jeunes est moins élevé, cependant il n'existe aucun dispositif national de soutien économique: ainsi une forte proportion de jeunes se voit donc contrainte à occuper des emplois précaires pour survivre au quotidien.

Bien que les caractéristiques du chômage et de l'emploi précaire en France et au Mexique diffèrent sur certains aspects, les deux pays rencontrent une problématique commune : le système néolibéral dominant est incapable de palier au manque d'opportunités du marché du travail et accentue les inégalités et la pauvreté au sein des populations.

Au Mexique le développement de secteur informel n'est pas un phénomène temporaire ; sa croissance et sa permanence sont dues à la faible capacité du secteur « formel » à générer des emplois et des revenus adéquats, face aux forts taux de croissance de la main d'oeuvre et aux migrations rurales vers les villes, entre autres. En plus, au Mexique, l'État ne fournit aucun type d'aide aux chômeurs. Donc, ils sont obligés de trouver rapidement une source de travail alternative.

Au Mexique, plus de 60% de la population active occupée concernent des emplois informels, la plupart étant des femmes. Presque tous les membres d'une famille doivent travailler, car le SMIC est tellement bas qu'approximativement la moitié de la population active occupée perçoit moins de 184 euros par mois, autrement dit, 19 millions de personnes gagnent de 0 à 2 SMIC.

L'emploi se crée en petites quantités, au compte-gouttes, les personnes occupent différentes activités tout aussi aléatoires les unes que les autres et sans qu'il y ait eu de préparation préalable.

La montée du chômage de masse, la précarité et les phénomènes d'exclusion du marché de travail, ont suscité un engagement nouveau du secteur de l'économie sociale, solidaire et du tiers secteur. L'intérêt se porte donc sur la création d'emploi ou une nouvelle façon de concevoir le travail

Les initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire provoquent quelques changements sociaux à plusieurs niveaux. Parmi ces incitatives, certaines valorisent l'intérêt communautaire sur l'intérêt lucratif. D'autres ont pour objectif de réinsérer les jeunes qui se trouvent «exclus» du marché du travail en les formant et en les accompagnant par exemple par le biais d'activités d'insertion par l'activité économique, ou dans des processus de création d'activité sous forme d'entreprises. L'économie populaire libère et mobilise par ailleurs une énergie populaire sous-utilisée : un savoir-faire traditionnel, des méthodes de travail locales. L'économie populaire est l'instrument que possède la population exclue socialement pour faire face aux effets que produisent les bas niveaux de revenus familiaux, la distribution inefficace des revenus nationaux et les inégalités du système économique établi. Or, ces initiatives économiques populaires

offrent, généralement, un potentiel de développement local et de nouvelles formes d'identité et d'utilité sociale. La manifestation plus significative de l'économie populaire se trouve dans les micro-entreprises, l'auto-emploi ou dans les petites entreprises familiales.

Le travail, plus qu'une fin, est un moyen pour atteindre des objectifs d'amélioration de la situation des personnes ; il peut être vécu comme un support à la responsabilisation plutôt qu'à la subordination (DEMOUSTIER, 2001 : p.175).

L'important n'est pas seulement se concentrer sur la création d'emplois dans ce secteur, mais également de chercher à identifier les caractéristiques des emplois créés, la valeur ou la nature du travail, et la typologie des initiatives qui contribuent à renforcer la cohésion sociale et l'emploi.

C'est pourquoi nous nous sommes concentrés sur différents types d'organisations.

Sur la base des critères énoncés précédemment, trois catégories ont émergé:

- les coopératives
- les organisations d'accompagnement à l'emploi et/ou à la création d'activité
- les initiatives qui présentent une forme innovante d'organisation collective, indépendamment de leur statut juridique

VII. BIBLIOGRAPHIE

- AGUILAR R., (1997), *Apuntes para una historia de las organizaciones de la sociedad civil en México*. Revista Sociedad Civil Número 1, Vol. II, México.
- AZAM G., (1999), *Economie sociale, quel pari ?* Economie et Humanisme n° 347, France.
- BALLEST M., (J. L. (2008). *Le sauvage indigné*, Paris, Desclée de Brouwer. Citado por LAVILLE JL, (2008), *Le travail une question politique*. Paris: Desclée de Brouwer.
- BARTOLI, H. (1999), *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*. UNESCO/económica, Paris.
- BECK, Ulrich (1998), *¿Qué es la globalización? Falacias del globalismo, respuestas a la globalización*. Paidós, Buenos Aires, 1° ed.
- CASTEL, O. (2002), *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives ?*, La Découverte, Paris.
- CASTEL, O. (2003).. *La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud*, Chaire de recherche en développement des collectivités, Série Comparaisons internationales, no.4, Université du Québec en Outaouais.
- CORAGGIO, J. L. (2002). *La propuesta de economía solidaria frente a la economía neoliberal*. Retrieved from <http://www.coraggioeconomia.org/jlc/archivos%20para%20descargar/CHARLAS,%20CONFERENCIAS,%20DISCURSOS/JLC%20-%20Foro%20Social%20Mundial>.
- CORAGGIO, J. L. (2008). Reconstrucción de una parte de la ponencia presentada en el . *3er Encuentro Latinoamericano de Economía Solidaria y Comercio Justo organizado por RIPESS*. Montevideo, 22-24 octubre 2008.
- CORAGGIO, J. L., (2002) , *La economía social como vía para otro desarrollo social* en www.urbarred.ungs.edu.ar.
- CORAGGIO, J. L., (1999) *Política social y economía del trabajo: alternativas a la política neoliberal para la ciudad*, Buenos Aires - Madrid, UNGS Miño y Dávila.

- CORAGGIO, J. L., J.L. (2002), *La propuesta de economía solidaria frente a la economía neoliberal*, <http://www.coraggioeconomia.org/jlc/>
- COX, Stephen (1995) *El papel de las organizaciones no gubernamentales en los procesos de desarrollo en América Latina*. Umbral XXI, Número especial. U. Iberoamericana, México.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEMOUSTIER D. (2003), *L'économie sociale et solidaire face aux mutations du travail : l'expérience française*, Paris.
- DEVELTERE P., (2000) *Economía Social y Empleo en la Unión Europea*, Instituto de Estudios Políticos de Grenoble, Valencia, CIRIEC-España DEMOUSTIER D. et RAMISSE M. (2000). *L'emploi dans l'économie sociale et solidaire*, Thierry Quinqueton ed.
- DEVELTERE P., (2001), *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Syros Alternatives Économiques, Paris.
- DEVELTERE P., (1998), *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- DEVELTERE P., (2001), *Société civile, ONG, tiers secteur, mouvement social et économie sociale : conception au nord, pertinence au sud ?* Higher Institute of Labour Studies (HIVA-K.U.Leuven). Belgium.
- FALL, Abdou Salam, FAVREAU, Louis et GERALD Larose (2004). *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? Le renouvellement des modèles de développement au Nord et au Sud*. Publication Université du Québec.
- FAVREAU L., (2005), *Qu'est-ce que l'économie sociale?* CRDC.
- FAVREAU L., et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale*,

développement local et solidarité internationale, PUQ, Québec.

- FAVREAU, L. (2005). *Qu'est-ce que l'économie sociale?* Canada: Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC).
- HARRIBEY J.M. (2002), *L'économie sociale et solidaire, un appendice ou un faux-fuyant ?*-<http://www.lagauche.com/lagauche/spip.php?article1521>
- HUALDE A. (2002), *El territorio como configuración compleja en las relaciones entre educación y trabajo*, en Desarrollo local y formación, Serie Herramientas para la transformación, Cinterfor/OIT, Montevideo.
- JEANTET, T. (2008). *L'Economie sociale, une alternative au capitalisme*. Paris: Editions Economica.
- JULIEN, Claude (2000). *Quand l'économie oublie sa finalité humaine*, en *Le Monde Diplomatique*, "Chantiers de l'économie solidaire", 4 de abril de 2000 (<http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/economiesolidaire/>)
- KAMINSKI P. (2004), *Le compte satellite de l'Économie Sociale : réflexions d'un précurseur revenu à la case départ*, Bruxelles.
- KAMINSKI, P. (2004). *Le compte satellite de l'Économie Sociale : réflexions d'un précurseur revenu à la case départ*. Bruxelles.
- LAUTIER, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, La Découverte, Repères, Paris.
- LAVILLE JL, (2002) *Économie solidaire : une approche européenne*, Intervention dans le cadre de la Conférence sur l'économie solidaire Forum Social Mondial, Porto Allègre.
- LAVILLE, Jean-Louis (1999). "Economie solidaire et tiers secteur", en *Transversales* núm. 57, sección *Eclairages*, mayo - junio 1999 (www.globenet.org/transversales/transversales.html)
- MARC Maurice (1989), *Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales*, Sociologie du travail, n°2.
- MARC, M. (1989). *Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales*, Revue Sociologie du travail n°2. *Les comparaisons internationales: théories et méthodes*. Paris: CNRS.

- MARECHAL, Jean-Paul (2000). *Demain l'économie solidaire*, en *Le Monde Diplomatique*, "Chantiers de l'économie solidaire", 4 de abril de 2000 (<http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/economiesolidaire/>)
- MEDA, Dominique (1999). "Risques et limites du tiers secteur", en *Transversales* núm. 57, sección *Eclairages*, mayo - junio 1999 (<http://www.globenet.org/transversales/transversales.html>)
- MONZÓN L. (1996) *El autoempleo, como respuesta al paro: jornadas técnicas de economía social*. Madrid: Instituto Nacional de Fomento de la Economía Social.
- NEFFA, J. C. (2001). *Presentación del debate reciente sobre el fin del trabajo. En publicación: El Futuro del Trabajo. El Trabajo del futuro; Enrique de La Garza Toledo y Julio César Neffa*. Buenos Aires: CLACSO.
- NÚÑEZ, O., (1995), *La economía popular, asociativa y autogestionaria*, Managua, Cipres.
- NYSSSENS, M., (1998) *Economía popular en el sur, tercer sector en el norte: señales de una economía de solidaridad emergente?*, Centro de Estudios de Sociología Del Trabajo, UBA, Documento N. 17, Buenos Aires.
- OCHMAN, M. (2000, junio - julio). *La economía social: ¿una alternativa al problema del desempleo?*, *Revista, Proyecciones*, Número 6, . (P. Revista, Ed.) Retrieved from <http://www.cem.itesm.mx/dacs/publicaciones/proy/n6/exaula/mochman.html>.
- ORTIZ, H. et I.MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, CEP, Lima.
- PRADES J. (2000), *La nouvelle économie sociale devant ses pièges - de la rationalité économique imposée à la plus-value sociale revendiquée*, CERISES.
- PRADES J. (2001) *Quel est l'avenir de l'économie sociale et solidaire ? Pour une approche économique*, RECMA, n° 281, France.
- PRADES J., PRADES B. (2005), *L'économie solidaire*, Milan Eds
- RAZETO, L., (1993), *Debate comunicando acerca de la llamada economía popular*, en *Comunicando: Boletín de Informaciones Interorganizacionales*, , Cedal, N.24, París.

- ROBIN, Jacques (1999). "Le tiers secteur en débat", en *Transversales* núm. 57, sección *Eclairages*, mayo - junio 1999 (<http://www.globenet.org/transversales/transversales.html>)
- ROBIN, Jacques (2000). "¿Quelles perspectives pour le 'tiers-secteur'?", en *Le Monde Diplomatique*, "Chantiers de l'économie solidaire", 4 de abril de 2000 (<http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/economiesolidaire/>)
- ROUBAUD, F. (1994) *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*. Éditions Karthala : Éditions de l'ORSTOM, Paris.
- SALAMON Lester, S. y ANHEIER K., H. (1999) *Proyecto de Estudio Comparativo del Sector no lucrativo de la Universidad Johns Hopkims*. Fundación BBV
- SCHMITTER, P.C. (1993) *Comunidad, mercado, Estado ¿y asociaciones?. La contribución esperada del gobierno de intereses al orden social?*. México: Universidad de Guadalajara
- TARROW, S. (1997) *La acción colectiva y los movimientos sociales*, en: *El poder en movimiento. Los movimientos sociales, la acción colectiva y la política*. Alianza Editorial.
- VERDUZCO, G. (2001) *La evolución del tercer sector en México y el problema de su significado en la relación entre lo público y lo privado*. Estudios Sociológicos, Vol. XIX, núm. 55. Colegio de México.
- VIDAL I. (1998) *Empleo y nueva economía social*. CIES. Barcelona
- VIENNEY C. (1994). *L'économie sociale*, La Découverte, Repères.
- VIGOUR, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes*. Paris: La Découverte.